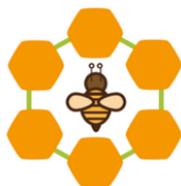


Certificat de spécialisation en Apiculture

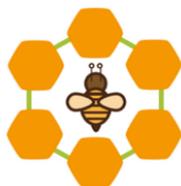
Programme de formation avec la répartition par module

Bloc de compétences	Capacités	Modules et contenus	Période	Volume Heures
C1 : Réaliser la conduite des colonies	C1.1 - Elaborer un plan de production	Module 1 : • Races d'abeilles • Anatomie et physiologie de l'abeille (alimentation, reproduction...) • Identification de la flore mellifère • Relation flore (ou végétal)/abeille et productions de miel, pollen, propolis • Processus d'élaboration et de stockage de la nourriture chez l'abeille • Rôle de l'abeille dans les écosystèmes • Génétique et sélection • Essaimage	S1	35h
	C1.1 - Elaborer un plan de production	Module 2 : • Principales pathologies de l'abeille, soins et prophylaxie • Risques liés à l'importation de matériel, d'essaims, de reines, de couvain, de paquets d'abeilles dans un rucher • Règles d'installation des ruchers • Caractéristiques des ruchers : techniques de fabrication, d'installation • Type, usage et fonctionnement du matériel apicole • Bonnes Pratiques Apicoles • Cadre réglementaire lié à l'activité	S2	35h
	C1.1 - Elaborer un plan de production	Module 3 : • Prévention des risques professionnels ; matériels et équipements, gestes et postures adaptées au travail à réaliser • Calcul et interprétation des principaux indicateurs technico-économiques • Partenaires de l'exploitation en lien avec l'activité : organisations professionnelles agricoles, fournisseurs, administration...	S3	14h
	C1.1 - Elaborer un plan de production	Module 4 : • Evaluer le potentiel mellifère des zones de production • Raisonner l'implantation d'un rucher • Assurer le nourrissage des colonies (hivernage, stimulation...) • Observer le développement et l'état sanitaire des colonies • Evaluer les réserves de la ruche • Evaluer la force et le potentiel génétique d'une colonie (résistance aux maladies et aux conditions climatiques, aptitude à produire) • Mettre en œuvre un plan de prophylaxie • Assurer le renouvellement et/ou le développement du rucher (capture d'essaims, essaimage artificiel...)	S3	21h
	C1.1 - Elaborer un plan de production	Module 5 : • Récolter les produits du rucher • Réaliser la transhumance • Préparer les ruches et les accessoires (cadres, hausses...) • Conduire les véhicules de transport des ruches • Utiliser les engins et équipements de manutention • Assurer l'entretien du matériel et des équipements • Appliquer les règles de sécurité et de prévention des risques professionnels et environnementaux • Raisonner le stockage et l'élimination des déchets et matières dangereuses • Enregistrer les données techniques et technico-économiques liées à la conduite de la production	S4	35h
	C1.2 - Réaliser le suivi et les	Module 6 : • Infléchir ou réajuster la conduite en fonction des observations et/ou des résultats	S5	35h



Centre de formation professionnelle LES RUCHERS DU VALOIS

	interventions sur les ruches	techniques • Concilier la recherche de résultats techniques avec l'amélioration des critères de durabilité • Anticiper les évolutions de l'atelier à court et moyen terme pour adapter le système de production • Mettre à profit tous les temps de travaux en présence des abeilles pour observer leur comportement • Eviter les nuisances sonores dans les ruchers		
	C1.2 - Réaliser le suivi et les interventions sur les ruches	Module 7 : Anticiper ses besoins en colonies et en reines • Planifier le calendrier d'élevage et vérifier son adaptation aux autres activités • Adapter la technique d'élevage au type d'abeilles • Agir avec précaution en perturbant au minimum les colonies	S6	35h
	Sous total		6 semaines	210 h
Bloc de compétences	Capacités	Modules et contenus	Période	Volume Heures
C2 : Réaliser la multipli- cation des colonie s	C2.1 - Réaliser les opérations liées à la production d'essaims	Module 8 : • Déterminer la présence de la reine • Déterminer la qualité de la ponte de la reine • Reconnaître les signes d'une colonie bourdonneuse • Pratiquer un essaimage artificiel, et les différentes méthodes en fonction de la race d'abeilles, de l'époque et de la zone de production. • Prévenir l'essaimage • Récolter un essaim • Enrucher un essaim • Produire des essaims en respectant un cahier des charges bio • Constituer un essaim orphelin • Savoir identifier une ruche en fièvre d'essaimage	S7	35h
	C2.2 - Réaliser les opérations liées à l'élevage de reines	Modules 9 : • Déterminer l'état de développement de ses colonies (Age de la reine, population, équilibre nourrices-butineuse, couvain) • Renouveler les reines régulièrement • Eliminer les mauvaises reines (colonies malades, colonies essaimeuses, colonies agressives, reines trop âgées...) • En cas de sélection sur le cheptel veiller à maintenir un maximum de diversité génétique • Assurer la traçabilité des reines et des essaims (clippage des reines, élément de traçabilité) • Marquer la reine selon le code couleur international • Organiser le renouvellement du cheptel • Elever pendant les périodes propices notamment en présence de mâles sélectionnés. • Assurer des ressources suffisantes pendant toutes les opérations d'élevage	S8	35h
	C2.2 - Réaliser les opérations liées à l'élevage de reines	Modules 10 : • Assurer l'hygiène du matériel et des équipements • Préparer des colonies éleveuses très populeuses et avec beaucoup de jeunes abeilles • Choisir la colonie éleveuse de qualité sanitaire irréprochable • Adapter le volume des éleveuses à la race d'abeille utilisée • Adapter le nombre de cellules royales à la capacité de l'éleveuse à produire de la gelée royale • S'assurer de l'absence d'élevage dans la colonie qui va recevoir la cellule royale ou la reine • Préparer et veiller à la bonne fécondation des reines (s'assurer de la présence de mâles matures et en quantité) • Maîtriser la technique d'élevage par greffage ou l'utilisation du « cupularves » (greffer et	S9	35h



Centre de formation professionnelle LES RUCHERS DU VALOIS

		faire mûrifier les cellules royales dans de bonnes conditions)		
	C2.2 - Réaliser les opérations liées à l'élevage de reines	Module 11 : • Anticiper ses besoins en colonies et en reines • Planifier le calendrier d'élevage et vérifier son adaptation aux autres activités • Choisir les souches en fonction de ses objectifs (production de miel, gelée royale, comportement...) • Maintenir les souches éventuellement à l'aide de l'insémination artificielle. • Adapter la technique d'élevage au type d'abeilles • Infléchir ou réajuster la conduite en fonction des observations et/ou des résultats techniques • Concilier la recherche de résultats techniques avec l'amélioration des critères de durabilité • Anticiper les évolutions de l'atelier à court et moyen terme pour adapter le système de production • Mettre à profit tous les temps de travaux en présence des abeilles pour observer leur comportement • Agir avec précaution en perturbant au minimum les colonies	S10	35h
	Sous total		4 semaines	140 h
Bloc de compétences	Capacités	Modules et contenus	Période	Volume Heures
C3 : Mettre en œuvre la récolte et le conditionnement des produits apicoles	C3.1 - Organiser la récolte des produits	Module 12 : • Organiser le chantier de récolte du produit • Préparer les ruches et les accessoires (cadres, hausses...) • Utiliser les engins et équipements de manutention • Récolter les produits du rucher • Assurer les conditions d'ambiance et d'hygiène pour la récolte • Assurer le suivi de la miellée	S11	21h
	C3.2 – Réaliser les opérations de conditionnement et de stockage	Module 13 : • Identifier et caractériser l'origine (florale ...) d'un produit. • Gagner en efficacité, efficience en observant plus rapidement • Travailler avec des E.P.I adaptés aux activités à réaliser • Réagir en cas d'arrêt de la miellée	S11	14h
	C3.2 – Réaliser les opérations de conditionnement et de stockage	Module 14 : • Monter et conduire une chaîne d'extraction • Diriger la cristallisation • Préparer le pollen pour la vente (pelotes naturelles, extrait ...) • Préparer la propolis (à l'état brut, solution, ...) • Assurer le stockage, le conditionnement et la conservation des produits • Assurer l'entretien du matériel et des équipements • Appliquer les règles de sécurité et de prévention des risques professionnels et environnementaux • Raisonner le stockage et l'élimination des déchets et matières dangereuses • Enregistrer les données techniques et technico-économiques liées à la conduite de la production	S12	35h
	Sous total		2 semaines	70h
Total			12 semaines	420h



**Centre de formation professionnelle
LES RUCHERS DU VALOIS**